



RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU
N° 2017/145-3

(Version française du rapport de classement N°2017/145-1)

Conformément à l'EN 13501-1 (2007) + A1 (2013)

Notification par l'État Français auprès de la
Commission Européenne sous le n° NB 2401
Règlement (UE) n°305/2011

| | |
|-------------------|--|
| A la demande de : | BEAULIEU FLOORING SOLUTIONS-REAL Groene Dreef 15 A B 9770 KRUISSHOUTEM BELGIQUE |
| Nom du produit : | Podium Rib res RV |
| Description : | Revêtement de sol textile (famille EN 1307) (description détaillée au paragraphe 2) |
| Date d'émission : | 09/10/2017 |

*Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.
Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.*

*La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages*

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 : Septembre 2007 + A1 (2013)

2. Détails du produit classé2.1. Norme produit

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles »

2.2. Description du produit

Moquette aiguilletée à velours structuré (côtelé) type B1 sur envers latex styrène butadiène (famille EN 1307).

Essai en pose libre sur support fibres-ciment classé A1_f ou A2_f de masse volumique (1800 ± 200) kg/m³ et d'épaisseur (8 ± 2) mm.

Couche d'usure : 100% polypropylène

Masse surfacique totale nominale : 300 g/m²

Épaisseur totale nominale : 2,0 mm

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement3.1. Rapports d'essai

| Nom du laboratoire | Nom du demandeur | N° Rapport d'essai | Méthode d'essais |
|--------------------|--|--------------------|-------------------|
| C.R.E.T. | BALSAN Corbilly Arthon 36330 LE POINCONNET FRANCE | RL 2017/678-1 | NF EN ISO 9239-1 |
| | | RL 2017/678-2 | NF EN ISO 11925-2 |

3.2. Résultats d'essais

| Méthode d'essai | Produit | Nombre d'essais | Résultats | |
|-------------------------------------|-------------------|-----------------|-------------------------------|--------------------------------|
| | | | Paramètres | Conformité avec les paramètres |
| NF EN ISO 11925-2 | Podium Rib res RV | 6 | Fs ≤ 150 mm | Conforme |
| Attaque de surface 15s d'exposition | | | Inflammation du papier filtre | Conforme |

| Méthode d'essai | Produit | Nombre d'essais | Paramètres | Résultat |
|------------------|-------------------|-----------------|--|----------|
| NF EN ISO 9239-1 | Podium Rib res RV | 3 | Flux énergétique critique (kW/m ²) | 9,6 |
| | | | Production de fumées (% X min) | 19,2 |

4. Classement et domaine d'application4.1. Référence de classement

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 : 2007 + A1 (2013)

4.2. Classement

| Comportement au feu | | Production de fumée |
|---------------------|---|---------------------|
| B _{fl} | - | s1 |

Classement : B_{fl} – s1

4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

En pose libre et collée sur fibres-ciment A2_{fl}-s1 ou A1_{fl} de masse volumique $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$:

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 300 g/m²
- Épaisseur totale nominale : 2,0 mm

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

“Le classement attribué au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité du fabricant dans le cadre d'une attestation de conformité du système 3 et pour le marquage CE dans le cadre de la Directive Produits de Construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne requiert aucun processus, aucune procédure, ni étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a, par conséquent, joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai.”

Le Responsable des Essais
David VANDIERDONCK



Pour la SARL C.R.E.T.
Le Directeur Technique
Marc WELCOMME



Fin du rapport de classement